

Groupement de Defense Sanitaire du Lot

Chambre d'Agriculture
430, Avenue Jean Jaurès B.P. 199
46004 CAHORS Cédex

CAHORS le, 02/07/2024

Tél: 05.65.23.22.06
Fax: 05.65.23.22.76

N° de TVA : FR 64 353 368 657

FACTURE

Votre référence : 46-175-078
N° de Facture : 2024 / 06567

EI CLARY DAMIEN
130 CHEMIN DES CHENES

46100 LISSAC ET MOURET

DESIGNATION	QUANT.	PRIX UNIT.	MONTANT	CODE
BOVINS IDENTIFICATION				
BOUCLES N98 PRELEVEMENT BVD	10	1,50	15,00	3
Total H.T. partiel	15,00			

Cette somme est à régler dans les 30 jours; soit : en nous adressant une autorisation de prélèvement sur votre compte en y joignant un R.I.B.; ou par chèque à l'ordre du G.D.S.; dans tous les cas mentionner vos références.

MONTANT EXONERE	MONTANT H.T.	T.V.A. CODE	PCT	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C	MONTANT SUBVENTION	NET A PAYER
	15,00	3	20,00	3,00	18,00		18,00 e

Soit en Francs : 118,07
Association Loi 1901 - N°SIRET : 35336865700014 - APE : 7500Z